

VIDE- GRENIERS

Organisé par le Comité des Fêtes d'Andelnans

dimanche 21 septembre 2025

« Accueil des exposants à partir de 6h00 »



ATTESTATION – INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né (e) le à (ville)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Email :@.....

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

Je réserve l'emplacement n° (13€ l'emplacement).

Je règle mon emplacement ce jour, en espèces ☐ ou par chèque ☐ à l'ordre du Comité des Fêtes d'Andelnans.

Déclare sur l'honneur : (cochez les cases)

☐ **De ne pas être commerçant (e)**

☐ **De ne vendre que des objets personnels et usagés** (Article L 310-9 du code de commerce)

☐ **De non participation à plus de deux manifestations de type « Vide-greniers », brocante, marché aux puces, ... » pendant la présente année civile** (Article R 321-9 du code pénal).

☐ **Je certifie avoir pris connaissance du règlement remis et m'engage à le respecter**

Fait à Andelnans le / / 2025

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

.....

Rappel de l'Article 7 : L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ainsi que les mauvaises conditions météorologiques (vent, pluie, grêle, neige, froid, etc...) ne donneront droit à aucun remboursement du droit de place.

ATTESTATION à remettre au secrétariat de la mairie d'Andelnans, accompagnée de son règlement pour être validée à : Comité des Fêtes d'Andelnans – Mairie d'Andelnans – 90400 ANDELNANS - Tél: 03.84.56.12.05

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre de police pour remise à la Préfecture de Belfort.